

Réf: Dossier N° : 53661

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SCI MAZAL -SARLU » en abrégé «SCI MS »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux -Lot 34-Parcelle 160, non loin de Sococe, 19 BP 1166 ABJ 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SCI MAZAL -SARLU » en abrégé «SCI MS ».

Objet: construction bâtiment, btp, divers . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux -Lot 34-Parcelle 160, non loin de Sococe, 19 BP 1166 ABJ 19

GERANT: Monsieur OREN YONATAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23518 du 30/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20429 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

